

Projet éducatif et pédagogique

Camp de jeunes du
06 au 20 Août 2022

Age du public accueilli : 11-14 ans et 15-17 ans

Association loi 1901 « En Pleine Vie »

+33 6 33 15 73 54

www.lerocher.net
contact@lerocher.net



Table des matières

Projet pédagogique.....	1
Centre de vacances « Le Rocher ».....	3
Nos valeurs.....	3
Notre site.....	3
Nos installations.....	4
1. Le Projet éducatif.....	5
La vocation de l'association En Pleine Vie.....	5
Les objectifs éducatifs de l'association En Pleine Vie	5
Comment se déclinent ces objectifs éducatifs ?.....	5
Quel environnement est mis en place pour favoriser l'objectif éducatif ?	6
Comment favoriser l'autonomie, la participation et la coopération des jeunes ?	6
Comment Favoriser la relation éducative ?.....	7
2. Le Projet pédagogique	8
La journée type.....	8
Les moyens mis en oeuvres.....	15
Les méthodes et les outils de l'équipe animation.....	16
les autres roles majeurs.....	21
L'évaluation.....	22

Centre de vacances « Le Rocher »

Nos valeurs

Le centre de vacances « Le Rocher » est géré par l'Association En Pleine Vie. Existante depuis 1963, l'association a pour but de promouvoir l'éducation populaire de tous sur les plans physique, moral et spirituel, selon des valeurs chrétiennes.

Ces valeurs s'expriment par la mise en avant :

- De la Diversité
 - En vue de valoriser le respect des personnes et de leurs différences
 - En vue de promouvoir la tolérance
- Du Partage
 - Par le partage de l'évangile dans les textes de la Bible, dans le respect des convictions de chacun
 - Par la réciprocité et la qualité des échanges et des savoirs entre les adultes et les jeunes
 - Par la valorisation des fonctions « ressource » et « relai » des adultes
- De l'Autonomie et de l'Engagement
 - Par l'apprentissage de la responsabilité individuelle au bénéfice du collectif
 - Par l'apprentissage des limites personnelles et du dépassement de soi dans le cadre de dynamiques collectives
 - Par l'affirmation de leur personnalité et de leur confiance en soi
 - En prenant en compte le risque comme une forme d'apprentissage et comme un atout dans développement personnel
- De la Solidarité et de la Coopération
 - En valoriser les potentiels, les compétences, les capacités, les aptitudes et les attitudes des jeunes au service du collectif
 - En s'appuyant sur les dynamiques collectives

Notre site

Le centre de vacances « Le Rocher » est implanté dans les Alpes de Haute-Provence, dans la commune d'Annot, au village du Fugeret. Situé en montagne, à 800 mètres d'altitude, le centre se situe à 1h30 de Nice et à 1h des pistes de Ski de la Foux-D'Allos. De nombreuses pistes de randonnées peuvent être empruntées autour du site.

Le centre de vacances est clôturé sur un terrain d'environ 6000 m², et il est bordé de forêts.

Le village d'Annot situé à 3 km dispose de commerces et restaurants.

L'accès au site est possible par la départementale D908 ainsi que par le train de Provence à l'arrêt « Les Lunières » (situé 20 mètres du centre)

Nos installations

Le site est composé de 2 bâtiments principaux :

- ✓ **Le bâtiment 1, appelé « le Rocher »,** est le premier bâtiment construit. Composé de 3 niveaux, il dispose de 21 chambres permettant 81 places au total. Des espaces sanitaires avec douches et WC communs sont disponibles à chaque étage. Le Bâtiment 1 est équipé d'une cuisine professionnelle, d'une plonge, d'un vestiaire personnel, d'une salle à manger de 82 m², d'un salon de 42 m², d'un bureau et d'une infirmerie équipée d'une chambre.
- ✓ **Le bâtiment 2, appelé « le Refuge »,** a été construit en second. Il est composé de 2 niveaux et dispose de 6 chambres, toutes équipées d'une salle d'eau, permettant 32 places au total. Des WC communs sont disponibles au même niveau que les chambres. Le Bâtiment 2 est équipé d'une salle polyvalente de 147 m², d'une buanderie (avec machine à laver et sèche-linge) et d'une salle pédagogique.

Des espaces de détente sont disponibles. Ils sont équipés de canapés, nous disposons aussi d'un babyfoot gratuit, d'une table de Ping Pong et de jeux de sociétés divers.

Des espaces de jeux d'extérieur sont disponibles (Basket ball, volley ball,)

Un espace parking de 400 m² appartenant au centre de vacances est disponible hors des clôtures, et 1 parking PMR est aussi disponible à l'intérieur des clôtures.

Les espaces aux alentours du centre de vacances peuvent être utilisés pour les activités.



1. LE PROJET EDUCATIF DE L'ORGANISATEUR

La vocation de l'association En Pleine Vie

Tel que décrit dans ses statuts, l'association En Pleine vie a pour but de « promouvoir l'éducation populaire de tous sur les plans physique, moral et spirituel, selon des valeurs chrétiennes »

L'association gère le centre de vacances « Le Rocher » en vue de l'organisation de séjours.

Le centre de vacances accueille des jeunes, venus vivre et pratiquer ensemble des activités spirituelles, ludiques, sportives et culturelles. Il est ouvert à tous. Il participe à l'éducation de l'enfant qui lui est confié en favorisant son épanouissement complet, en facilitant sa socialisation et en lui permettant la découverte d'environnements nouveaux.

- Faire vivre « les mixités »,
- Lutter quotidiennement contre toutes les discriminations,
- Faciliter l'accessibilité financière,
- Prendre en compte les situations personnelles,
- Reconnaître les différences et les compétences de chacun.

Les activités de nos séjours (séjours sans hébergement, séjours courts, séjours vacances, ...) sont centrées sur le bien-être du jeune. Un bien être spirituel, affectif et physique selon les valeurs chrétiennes qu'amène l'évangile. Ainsi nous leur donnons la possibilité d'agir sur leur vie, sur leur environnement, d'acquérir des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.

Les objectifs éducatifs de l'association En Pleine Vie

- Permettre à l'enfant et au jeune de vivre un temps de vacances en pleine nature et dans un milieu humain différent
- De découvrir la Bible et les valeurs chrétiennes par des moyens adaptés aux âges en respectant la liberté de conscience de chacun
- De se découvrir, de développer de l'autonomie et de gagner en responsabilité
- De vivre dans un environnement de groupe amical afin de développer leur potentiel au bénéfice des autres
- Permettre une vie sociale afin de s'intéresser à l'autre dans une solidarité et une coopération bienveillante et respectueuse

Comment se déclinent ces objectifs éducatifs ?

Sur le plan loisir et divertissement

- Mise à disposition des installations du centre de vacances (Basket Ball, Volley Ball, Ping Pong, Babyfoot, ...)
- Proposition d'activités ludiques diverses et variées à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur, du centre de vacances

Sur le plan culturel

- Développement de l'esprit créatif et intellectuel des enfants
- Découverte et respect de l'environnement naturel de la région
- Découverte des sites et villages environnants (Département des Alpes-de-Haute-Provence)

Sur le plan physique

- Développement de l'engagement et du dépassement de soi
- Initiation et pratique de disciplines sportives variées
- La mise en œuvre d'une hygiène et d'un rythme de vie adapté à tous

Sur le plan moral

- Encadrement éducatif qualifié pour une meilleure prise en charge de l'enfant, ainsi que pour son intégration dans la vie sociale auprès des autres.
- Le respect des opinions de chacun
- Une attitude de bienveillance éducative de la part des adultes
- Une écoute et une attention portée sur le bien-être de l'enfant
- Prise en compte du vécu personnel et de milieu socioculturel de chaque jeune

Sur le plan spirituel

- Par la proposition du partage de l'évangile dans le respect des convictions des participants (Ni l'adhésion, ni la participation ne seront une obligation)

Quel environnement est mis en place pour favoriser l'objectif éducatif ?

- Le centre de vacances « Le Rocher » est agréementé pour 113 lits répartis sur 2 bâtiments de plusieurs étages.
- Un accueil personnalisé et ludique ; et si possible par d'autres jeunes,
- Des intervenants expérimentés dans la présentation de la Bible aux jeunes
- Le co-engagement dans des règles collectives basées sur des principes de bienveillance, de non-violence, de tolérance, et de respect de la différence.
- La mise en place du jeune dans des situations positives et ludiques,
- Un aménagement et un entretien des lieux de vie co-réalisés avec les jeunes,
- L'installation de coins thématiques facilement identifiables (calme, collectif, ludique, auto-géré, activités manuelles, extérieures, ...)
- La mise en place d'une gestion préventive des conflits (intervenir rapidement avant les conflits),

Comment favoriser l'autonomie, la participation et la coopération des jeunes ?

- Mettre en place des processus de coopération, de co-élaboration, d'apprentissage, de compréhension, d'acceptation et de respect des règles en collectivité,
- Faire prendre en charge par les jeunes des tâches qu'ils n'ont pas l'habitude de réaliser (tâches ménagères, rangements, ...),
- Soutenir et accompagner les propositions et les initiatives individuelles dans le cadre et au service de dynamiques collectives,
- Faire vivre des espaces de partage, de prise en compte des besoins et des envies des autres (goûter/buffet, jeux vidéo, table de ping pong,...)
- Laisser les jeunes faire des choix en terme d'activités, quitte à ce qu'ils choisissent de « ne rien faire », lors des temps libres.
- Impliquer et accompagner les jeunes dans la gestion, l'organisation et la réalisation de leurs activités,
- Multiplier les situations et les propositions de jeux coopératifs.

Comment Favoriser la relation éducative ?

- Renforcer les relations entre les jeunes (entraide et solidarité) et entre les jeunes et les acteurs éducatifs
- Acceptation et mise en valeur des savoirs et des connaissances des jeunes par les animateurs (savoir-faire)
- Donner du temps aux animateurs pour consolider des relations soutenues et de confiance avec les jeunes
- Mise en place de sorties et d'activités en petits groupes avec un animateur
- Privilégier les démarches qui aboutissent au consensus dans les relations entre jeunes
- Mise en place de réunions participatives régulières avec les jeunes
- Valoriser les potentiels, les compétences, les capacités, les aptitudes et les attitudes des jeunes au service du collectif
- Accompagner les comportements et les prises de risque dans les activités
- Multiplier les situations d'apprentissage entre jeunes et entre les jeunes et les animateurs (Faire savoir)
- Mise en place de dispositifs ludiques autour de la notion de « défi » et de dépassement de soi (agilités, réflexions, endurance,...)
- Privilégier les situations où les jeunes peuvent prendre des responsabilités : organisation d'activités (mini sketches,...), rangement et entretien/réparation du matériel, ...
- Proposer des activités variées, pluridisciplinaires, à forte valeur éducative ou pédagogique

2. LE PROJET PEDAGOGIQUE DU SEJOUR

Il s'agit d'un camp pour adolescents âgés de 11 à 17 ans. Il se déroulera au centre de vacances «Le Rocher», centre de vacances dans les montagnes des Alpes-de-Haute-Provence(04), pour une durée de 6 nuits.

Organisateur

L'association En Pleine Vie, animateur et gérant du centre de vacances «Le Rocher», est agréé par les services de Jeunesse et Sport, sous le numéro 040900002. L'association est composée d'une équipe de bénévoles.

Le public

Le séjour est ouvert aux adolescents et aux jeunes de 11 à 17 ans issus de tous les milieux sociaux-économiques venant de toutes les régions de France. L'effectif est une trentaine de jeunes.

Les objectifs du projet éducatif et pédagogique du séjour sont clairement communiqués aux parents, ainsi que les coûts et documents requis. De plus, le centre de vacances «Le Rocher» est disponible pour répondre par téléphone ou par courrier à toute question nécessitant une approche plus sensible ou détaillée.

Transport

Chaque jeune se rendra au camp par ses propres moyens. La station de train (train de provence) «Les Lunières» se situe juste à 30 mètres du portail du centre de vacances.

Budget

360€. Celui-ci comprend 14 nuits de pension complète, ainsi que les activités programmées.

Equipe Pédagogique et Technique

Encadrement : 1 directeur

Animation : 4 animateurs

Service : 3 bénévoles

Technique : 2 cuisiniers

Objectifs

- Permettre à l'enfant et au jeune de vivre un temps de vacances en pleine nature et dans un milieu humain différent
- De découvrir la Bible et les valeurs chrétiennes par des moyens adaptés aux âges en respectant la liberté de conscience de chacun
- De se découvrir, de développer de l'autonomie et de gagner en responsabilité
- De vivre dans un environnement de groupe amical afin de développer leur potentiel au bénéfice des autres
- Permettre une vie sociale afin de s'intéresser à l'autre dans une solidarité et une coopération bienveillante et respectueuse

Activités et moyens

Toutes les actions menées dans le centre donnent aux adolescents et jeunes la possibilité de s'exprimer au travers d'activités pratiques et artistiques, de faire l'apprentissage de la vie en société valorisant le respect de l'autre, de se défouler et se découvrir en s'engageant dans des activités physiques et ludiques adaptées à leur âge.

1/ Au point de vue physique

Des activités sont proposées afin de développer un esprit de corps, une coopération, la nécessité d'apprécier les forces et les faiblesses de chacun ainsi que de contribuer au développement de la constitution physiologique des campeurs : Activités ludiques et jeux de plein air : Initiation aux sports divers (Kick-ball, basket, football, Volley ball, tennis de table...) et grands jeux.

Ballade dans la région : Développer une appréciation pour la nature, les villages, la randonnée, l'autonomie et pour les montagnes dans les alentours du centre ; vivre des moments inoubliables ensemble. Balades sur sentiers balisés, et dans les villages typiques seulement par météo stable et clémente. C'est un moyen de décompresser, de profiter simplement de la nature alpine et de la simplicité d'une vie de village dans nos vies souvent stressées et citadines. Les animateurs et directeurs seront également répartis sur la zone. Tout l'itinéraire précis est laissé sur place au centre.

2/ Au point de vue psychique

Des activités sont proposées afin de développer une bonne socialisation des jeunes entre eux. Leur persévérance et l'apprentissage de certaines techniques spécifiques leur permettront de construire une fondation nécessaire pour la confiance en une communication réelle et sincère : vaincre un challenge ensemble c'est nouer un lien ineffable entre des individus.

- Photo : Apprentissage de techniques de la photo et montage d'une présentation PowerPoint et d'une exposition.
- Vidéo : Montage des interviews de jeunes, montage vidéo avec apprentissage de techniques et de l'utilisation du matériel.
- Théâtre : Initiation aux techniques de théâtre et mis en scène d'un spectacle.
- Musique : Initiation aux techniques de musique, expression de talents vocaux et mis en scène d'un spectacle.
- Activités manuelles : Dessin, découpage, modelage...
- Veillée : Chants, musique, jeux collectif, animation spécifique, feu de camp.

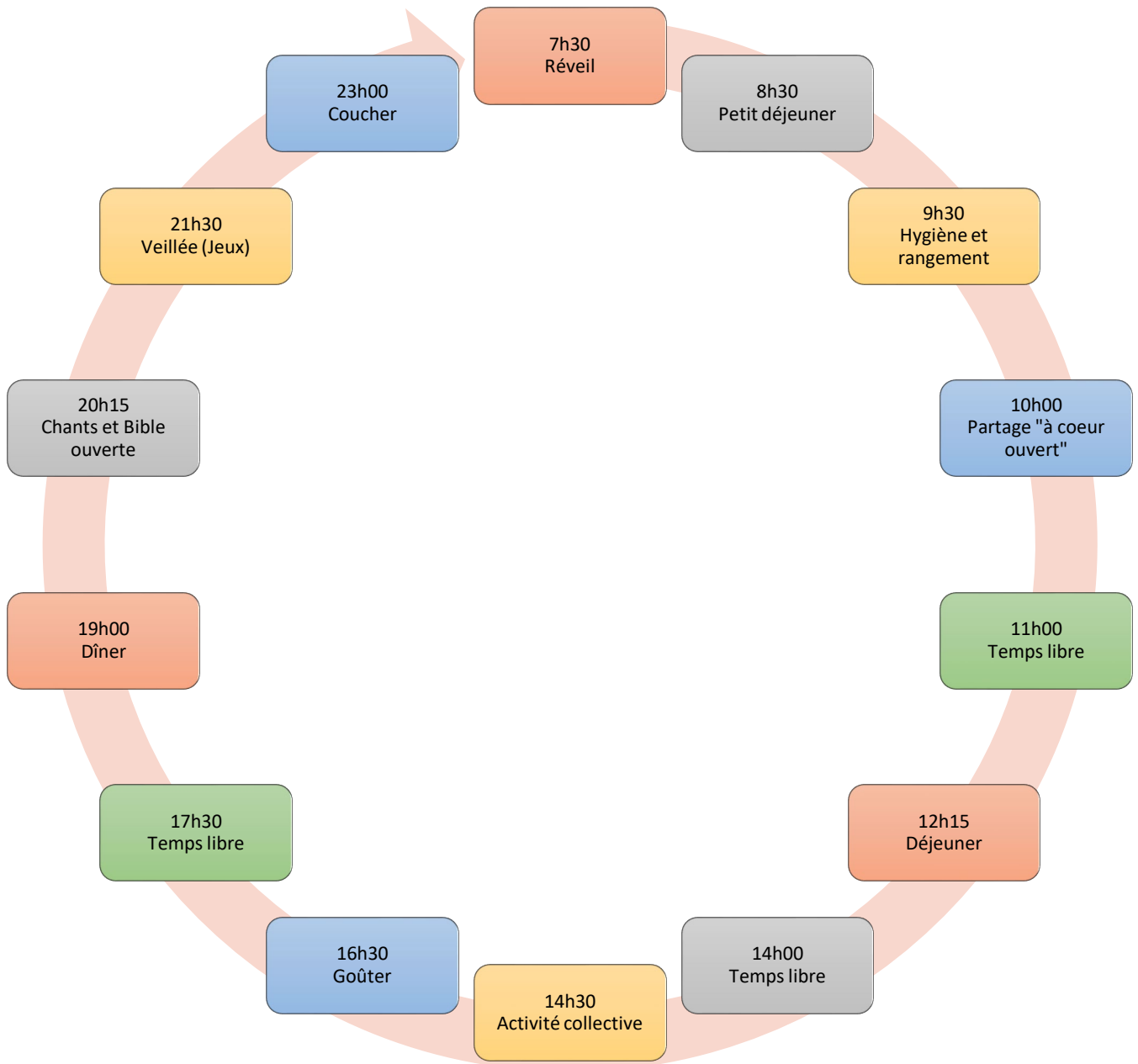
3/ Au point de vue spirituel

Les parents et campeurs sont informés qu'un moment de partage biblique est proposé au programme d'animation sous une forme adaptée aux adolescents et dans le respect de toute confession. Discussions sur des thèmes bibliques (le pardon, l'espoir, l'injustice...) sous forme de discussion ou par petits groupes où la discussion est ouverte et même encouragées. Ce sont souvent des questions et commentaires verbalisés (ou écrits anonymement) partagés par les ados eux-mêmes qui fournissent certains thèmes de partages.

Une alternative est proposée aux adolescents qui ne souhaiteraient pas participer au moment de partage issu d'un thème biblique ; elle se fait sous forme de discussion ouverte sur des sujets de leurs choix, encadré par un animateur, et ce dans un souci de respect concernant leurs convictions.

La journée type

- Les moments ludiques sont répartis dans la journée : activités, goûters, temps libres, veillée
- Autogestion des temps libre (repos, jeux, ...)
- Le temps libre à 17h30 autorise l'utilisation du téléphone mobile
- Lors des séjours de 6 nuits, 2 sorties à thème sont organisées avec les jeunes



Réveil : 7h30 à 8h30

Pour les animateurs responsables du réveil, entre 7h30 et 8h30 (avant le petit déjeuner), ils dirigent les enfants vers les salons. Puis à 8h30 vers le petit déjeuner.

Les enfants sortent habillés (les vêtements auront été préparés la veille au soir au pied du lit).

Penser à vérifier discrètement les éventuels pipis.

Petit Déjeuner : 8h30 à 9h30

Le petit déjeuner se prend tous ensembles. Le principe est de s'attendre et partager ce moment d'échange à table.

C'est aussi un excellent moment pour favoriser l'autonomie et le service. On définit des groupes de quelque jeunes et enfant à chaque repas pour servir et débarrasser les tables. Tout le monde pourra participer au service chacun à son tour.

Les jeunes responsables apprennent aux enfants le sens du service. Je mets la table, je mange, je desserts, j'essuie la table. Ils sont attentifs à ce que les dessertes restent propres et accueillantes.

Hygiène, Toilette et Rangement : 9h00 à 10h00

Ceux qui ont fini leur petit déjeuner et qui ne sont pas dans un groupe de service peuvent remonter dans les chambres pour leur toilette et ranger leur chambre.

- Le rangement est une structuration pour l'enfant
- Permettre au jeune de s'approprier l'espace qui lui est réservé, sans le dégrader
- L'hygiène est quotidienne et les animateurs en sont garants
- Afficher les noms sur les portes des chambres pour s'approprier les lieux
- Permettre la décoration des lieux sans les dégrader

Le matin, l'animateur veille à ce que les enfants sous sa responsabilité se lavent le visage, se coiffent et se brossent les dents. Tous les animateurs sont levés et disponibles pour les enfants au moins à partir de ce moment, **ce qui implique qu'ils aient terminé de déjeuner pour 9h00.**

Respecter les consignes de rangement du centre de vacances. Faire son lit, ranger ses affaires en séparant, grâce à un sac, le propre et le sale. Sachant que le lavage n'est pas prévu en raison de la courte durée. Ne rien laisser par terre pour le ménage. Faire comprendre que le balayage de la chambre est une des manières de participer à la vie du groupe. Des jeux (par exemple concours de rangement,...) peuvent aider.

Accompagner l'enfant selon le besoin, cela lui permettra d'intégrer d'autant plus vite sa responsabilité en sentant l'implication de l'adulte, son aide concrète. Une responsabilité individuelle, mais aussi collective. On favorise cette dernière en encourageant l'entraide entre enfants (se mettre à deux pour faire un lit...).

Partage à cœur ouvert / Boite à questions : 10h00 à 11h00

Chaque matin, un moment partagé est proposé aux jeunes, aux enfants, ainsi qu'aux animateurs.

Au tout début, c'est un intervenant qui réunit l'ensemble des groupes, afin de partager un encouragement de bienveillance par la Bible.

Ensuite plusieurs petits groupes se mettent ensemble pour s'exprimer sur des sujets libres ou en rapport avec l'encouragement de la journée.

C'est l'occasion de donner la parole aux jeunes et aux enfants. Le partage à cœur ouvert permet de prendre conscience du groupe, de la capacité de chacun à s'exprimer face aux autres. Elle ouvre à la discussion. Les petits groupes sont modérés par les animateurs.

Une boîte à questions est mise à disposition afin que chaque jeune puisse s'exprimer de manière anonyme afin de poser des questions qui pourraient le concerner ainsi que d'autres dans le groupe.

Ces questions pourront donc être amenés dans le Partage à cœur ouvert de manière anonyme par l'intervenant.

Temps libres : de 11h00 à 12h15 / de 14h00 à 14h30 / 17h30 à 19h00

- Avoir un moment d'échange collectif ou individuel
- Du repos : si une personne veut dormir dans sa chambre, elle peut le faire
- S'occuper à des activités personnelles
- Moment pour les animateurs pour faire une pause par roulement
- Chambres calmes
- Mettre à disposition du matériel (extérieur ou intérieur)
- Proposer des jeux à ceux qui le souhaitent
- Animateurs présents et disponibles aux points stratégiques du centre
- De 17h30 à 19h00 à téléphoner à ses parents ou avoir son téléphone portable pour communiquer vers l'extérieur

Repas : 12h15 et 19h

Le moment du repas permet :

- D'inciter les jeunes à goûter, à partager
- De responsabiliser le jeune lors du repas
- D'inciter les enfants à se débrouiller tout en proposant une aide en cas de difficulté
- Un moment de convivialité
- Pour le personnel de service, d'avoir un rôle pédagogique auprès des jeunes pendant le repas
- D'aider les enfants à gérer leurs quantités

Il est important lors de ces moments de :

- Dialoguer avec eux
- Avoir un comportement d'exemple à table
- Inciter les jeunes à prendre leur temps et à goûter à tout
- Éviter de mettre du pain sur la table avant l'arrivée de l'entrée
- Prévoir un temps de repas de 45 minutes environ
- Possibilité pour les jeunes de pouvoir manger avec des enfants d'un autre groupe d'âge : copain(s), copine(s), frère ou sœur
- Plats bien présentés
- Pour le midi, départ échelonné des jeunes en fonction du rythme de chaque table suivie de

leur animateur

- Le moment du repas permet aussi de dialoguer sur la façon dont a été vécue la journée par les jeunes.

Activités collectives organisées : 14h30 à 17h30

- Prendre en compte l'âge des jeunes dans la mise en place des activités
- Les activités sont obligatoires, cependant le maximum est mis en œuvre pour susciter la motivation et répondre aux besoins
- L'attitude de l'animateur est primordiale. Il dynamise s'il croit en ce qu'il propose
- Les activités se réalisent dans l'esprit du projet pédagogique
- L'animateur est à l'écoute du jeune pour connaître ses difficultés dans le jeu
- Être à l'heure au début de l'activité
- Ne pas la quitter sans autorisation, comme pour tout cours qui se respecte

Les activités favorisant l'émergence des valeurs telles que la bienveillance, la solidarité, l'entraide... sont à favoriser. Citons entre autres exemples : théâtre, Escape game, réalisation commune en matière d'arts plastiques, parrainage entre grands et petits, apprentissage ludique de la résolution des conflits, intégration ludique et collégiale des règles de vie, jeux coopératifs.

Le goûter : vers 17h00-17h30

Il s'agit pour les jeunes :

- De prendre le temps de manger et de boire
- D'aider à installer le goûter
- D'apprendre à partager

Temps personnel des douches : 17h30 à 19h00

C'est le moment de se laver, de ranger ses affaires... mais aussi des portables ! L'animateur référent sera tout le temps attentif à la gestion des téléphones portables, mp3 et consoles de jeux souvent sujet de crispation entre jeunes et adultes. La confiance et le respect de l'intimité est au cœur de ce temps important : discussion avec les parents, déshabillage, échanges personnels entre ados, partage autour des portables, ...

Pour les douches, c'est tous les jours. La douche n'étant pas forcément spontanée pour tous, on vérifie le passage de chaque jeune. Pour éviter la perte de linge et les coups de froid, les enfants se rendent à la douche en peignoir ou grande serviette de bain. Espaces sanitaires/douches seront dédiés aux garçons ou aux filles uniquement.

On sensibilise les enfants à la consommation des énergies en général (électricité/eau).

Veillées pour les jeunes : après le repas du soir à 21h30-22h30

Le choix des soirées est à l'initiative des jeunes et de l'équipe.

Elles sont variées : en lien avec le projet (restitution de fin de séjour, théâtre-forum ...) refaire le monde autour du feu, se balader, jouer, ne « rien faire », etc...

Les veillées peuvent paraître superflues, elles sont pourtant un réel facteur de cohésion du groupe. Suivant la maturité du groupe et le degré d'émancipation des jeunes.

Dans tous les cas, prévoir un temps calme permettant aux jeunes d'aller dans leur chambre tranquillement.

L'équipe veillera à ce que les jeunes se couchent en fonction du rythme du séjour, de l'état de fatigue de chacun, et de l'activité du lendemain.

Tous les jeunes couchés : 23h00

Tous les jeunes devront être dans leur lit et dans le calme.

Les moyens mis en œuvres

L'Équipe d'animation

Des réunions seront mises en place les matins avant le lever des jeunes et le soir après le coucher des jeunes. Les réunions doivent permettre d'exprimer des problèmes ou des satisfactions rencontrés chez les jeunes, de répondre aux critères d'évaluation du projet pédagogique, mais aussi de préparer et d'organiser des activités en fonction des propositions et projets des jeunes.

Les activités et les sorties

Deux types d'activités/sorties sont proposées

- Celles dites « d'accroche » qui répondent à des attentes du jeune
- D'autres qui sont proposées et/ou mises en place par l'équipe d'animation et auxquelles l'équipe tente d'apporter un gage de qualité pédagogique et des valeurs émancipatrices (Chasse au trésor, découverte de la région, ...)

La plupart de nos activités sont organisées sur des principes du partage, de la coopération et de la bienveillance ; cela afin de favoriser l'intégration sociale et le bien-être des jeunes et des enfants dans leur milieu d'origine.

Afin de favoriser le choix des jeunes par rapport aux activités, plusieurs propositions leur seront faites :

- **Les sorties à la journée (selon la saison) :** baignade, randonnée, rafting, ski, luge, ...
- **Les ateliers :** Dessin, lecture, spectacle, musique, ...
- **L'accueil :** baby-foot, ping-pong, jeux extérieurs, multimédia, ...
- **Des soirées à thème :** jeux d'ambiance, activités/sorties réalisées en nocturne, repas jeux, Cluedo géant...

Afin de garantir un maximum de sécurité lors des camps, nous veillerons à :

- Etablir et donner une liste des noms des enfants participants au Directeur du centre d'hébergement
- Informer les enfants des conditions de sécurité d'hébergement (lieu de couchage des animateurs, interdiction de sortir seul(e), ...) sous forme de réunions ou de courrier.
- Vérifier les mesures de sécurité prises (commission de contrôle de sécurité,)

Les activités au centre

- Elles peuvent être composées soit des ateliers, soit des stages, soit des activités d'accueil, soit d'activités proposées par les jeunes ou par les animateurs
- Une grande place sera faite pour l'implication des jeunes dans l'organisation des activités, d'ateliers, ou de projets.
- Adhésion collective des règles de vie.
- Une boîte à idées pour des propositions à moyen et long terme.
- Des panneaux d'expression libre et de propositions d'activités

Les méthodes et les outils de l'équipe animation

Le rôle de la direction

- Être garant du projet pédagogique autant pour sa compréhension que pour son utilisation et sa mise en œuvre en relation avec l'association En Pleine Vie.
- Favoriser l'intégration et l'implantation de tous au sein de l'équipe afin que chacun apporte son analyse, ses idées, ses propositions.
- Remplir un rôle d'information sur la législation, la sécurité, les activités en relation avec l'association En Pleine Vie.
- Aménager des temps formels de formation (réunions de travail, évaluations individuelles ou collectives et plus particulièrement pour les stagiaires, ...) en relation avec l'association En Pleine Vie.
- Mise en place des animateurs référents d'un petit groupe d'enfants
- Faire le lien entre la famille et l'enfant

Le rôle de l'animateur

- Être à l'écoute attentive des jeunes.
- Créer et entretenir des relations conviviales et de confiance avec les jeunes pour être au plus près de leurs attentes.
- Permettre aux jeunes de se développer (personnalité, potentialités, ...).
- Veiller à ce que les activités, la vie et l'organisation du centre respectent le projet pédagogique.
- Veiller sur l'horaire d'appels téléphoniques des parents, et la gestion des téléphones portables
- Assurer la sécurité morale, physique, spirituelle et affective des jeunes
- Se former, se projeter, faire partager ses connaissances, ses techniques.
- L'animateur doit prendre conscience que son travail ne se limite pas au temps d'animation avec les jeunes. Les temps de préparation, de bilan, les moments informels tels que l'accueil ou le goûter sont tout aussi importants.
- Dans le cadre des activités, l'animateur peut s'adresser à toutes tranches d'âges. Les groupes d'âges peuvent à ce moment se mélanger, et aussi rencontrer d'autres animateurs que leurs référents.
- Pendant l'activité l'animateur est au service de l'intervenant : il participe activement au cours proposé et apporte son enthousiasme, intervient si nécessaire pour cadrer sans prendre le pas sur l'intervenant

Partage à cœur ouvert

C'est une réunion de l'ensemble du groupe tout d'abord, puis en plusieurs petits groupes.

Donner la parole aux jeunes permet de les préparer à assumer leur rôle de futurs adultes responsables. Le partage à cœur ouvert permet de prendre conscience du groupe, de la capacité de chacun à s'exprimer face aux autres. La discussion peut porter sur tous les sujets ou questions sur lequel le jeune souhaiterait s'exprimer. L'ensemble du groupe est sous la modération de l'intervenant principal, et les petits groupes sont conduits par les animateurs.

La boîte à questions

Une boîte est mise à disposition afin que chaque jeune puisse s'exprimer de manière anonyme afin de poser des questions qui pourraient le concerner ainsi que d'autres dans le groupe.

Contrat séjour avec les jeunes

Il existe une charte formulée dès le début du séjour à destination des jeunes. Il s'agit de passer un accord avec eux pour les règles et le fonctionnement lors de la vie dans le centre. Le contrat est le même pour tous.

Le non-respect peut amener en priorité à un avertissement, ensuite à l'exclusion de certaines activités, mais aussi une sanction qui peut aller jusqu'à l'exclusion du centre en cas de faute grave et avertissements répétés. Chaque équipe réfléchira en amont à la mise en place du contrat (affichage ou pas...)

Autorité, règles de vie

La solidarité dans l'application des règles de vie est un des éléments d'homogénéité de l'équipe.

L'autorité est l'adulte responsable, qui est lui-même sous l'autorité du règlement du centre.

En effet, il ne faut pas confondre l'apprentissage de la liberté d'agir et d'être, avec un laisser-aller anti-directif. L'autorité est présente, mais elle est au service de l'autre.

Mettre en place un cadre précis et ouvert, c'est répondre à la nature d'un être qui découvre. Les règles font partie d'une approche globale du séjour. Chacune doit avoir son utilité. Son respect passe par sa compréhension. Les adultes sont solidaires de ce respect.

Dans ce fonctionnement, le directeur utilise son autorité dans un sens de protection du groupe par rapport à l'extérieur. Il est le garant d'un projet éducatif et dans ce sens le représentant d'une autorité au service du collectif. Sans arrière-pensée de pouvoir, de privilège, ou autre désir de satisfaction de l'ego. La direction est garante du projet éducatif.

L'équipe dirigeante de l'association, représentée par son président, coordonne les actions et offre des conditions de travail sécurisantes à l'équipe d'animateurs.

Être garant et référent, c'est savoir se rendre disponible et présent régulièrement sur le terrain, sans se cantonner à des tâches logistiques (transports, courses...). Il pourra ainsi avoir le recul nécessaire pour aborder tout problème important avec objectivité.

Les règles de vie font l'objet d'un contrat de départ qui peut évoluer au fil de l'expérience du groupe.

La solidarité dans leur application et la confiance entre jeunes et adultes sont deux des éléments d'homogénéité du groupe.

Face aux conflits (enfants ou adultes), une médiation est mise en place, on pourra s'informer de qui au sein de l'équipe ou parfois entre enfants peut s'en charger.

Les punitions non expliquées sont à exclure.

Sont considérées comme fautes graves les points suivants :

- La violence physique
- Le vol
- La consommation d'alcool et de tabac et a fortiori de drogue (l'interdiction doit

s'appuyer sur un discours de nature préventive)

- Les relations sexuelles
- Et de manière générale toute pratique pénalement répréhensible.

La sécurité du groupe est primordiale. Aussi, la transgression de l'un ou plusieurs de ces points, après un premier avertissement, rend le jeune passible de l'éviction du centre. Bien que cette mesure soit à réserver à des cas d'exception, son usage peut permettre de redonner un souffle nouveau et salvateur dans un groupe difficile ou en perte de repères. Il va de soi qu'une nécessaire concertation doit se faire avec l'association, le jeune et ses parents.

Sont à établir clairement :

- La participation de chacun à la vie collective et en particulier l'implication équitable dans le rangement de la chambre et des salles de pratique ou de jeux
- La possibilité pour les enfants d'accéder à ces tâches relève de notre volonté de leur faire apprécier la globalité d'une vie collective au quotidien et à favoriser l'éclosion du goût de la responsabilité
- La possession et l'usage de téléphones portables (cf lettre aux familles), mp3, lecteur multimédia, ordinateur, consoles de jeux...
- La gestion du téléphone portable de chaque jeune, qui devra quotidiennement être récupéré et rangé à partir de 19h30 puis remis le lendemain durant le temps libre de 17h30
- La non-mixité dans les chambres

S'occuper d'adolescents, c'est nécessairement échanger beaucoup pour véritablement les impliquer et les responsabiliser.

Pour que l'authenticité du jeune se révèle, il faudra gagner sa confiance. Être soi-même un adulte référent. Pas un parent nourricier et étouffant ou un grand enfant libertaire. Dépasser ces deux stades de fonctionnement sont primordiaux. L'adolescent ayant face à lui des repères qu'il sent justes, va trouver une base d'équilibre. C'est cette sensation d'équilibre qui le fera s'ouvrir. Les jeunes viennent vers les adultes qui savent les écouter, sachons simplement donner quelques repères pour les aider à cheminer dans leur quête de sens.

Qualité des relations

Jeunes

Il est intéressant de partir du constat de la différence relationnelle que l'adulte entretient d'un enfant à l'autre : chez le jeune animateur, il existe une envie naturelle de se distancier de certains enfants et d'en favoriser d'autres.

Le sentiment conscient ou non de rejet, est souvent tempéré par un jugement destiné à nous rassurer : tel enfant n'est pas sympa, est caractériel ou désagréable, etc... Ainsi je peux consolider mon attitude sélective et ne pas être dérangé(e), mais je reste hermétique à la difficulté de l'autre. Plutôt que d'entrer en communication avec l'autre, je l'enferme et l'étiquette dans son problème. Je le coupe de sa possibilité de le dépasser en transformant la situation.

Avant tout, il faut éviter le jugement et toujours être prêt à amener une solution.

Si le jeune a un comportement difficile, la communication avec l'animateur est à ce moment réellement effective : il pourra peut être confié le besoin non satisfait qui se cache derrière un comportement négatif (manque de reconnaissance ou d'intégration, besoin de cadre ou de sécurité...) et donc induire une demande de considération de son animateur. C'est aussi là que l'animation prend tout son sens en offrant à la relation une nouvelle qualité basée sur l'empathie et le respect.

Équipe pédagogique

Ces principes peuvent évidemment être élargis à la relation entre adultes.

La communication avec les autres animateurs doit être induite par chacun grâce à un comportement bienveillant.

Ceci implique d'accueillir l'autre dans ses difficultés, et de lui communiquer les nôtres sans attendre!

Là se joue la solidarité, qui fait de l'animation un vaste champ d'évolution pour chacun.

C'est une étape vers l'homogénéité de l'ensemble des adultes. Seule la mise en place d'un contact de chacun *avec tous les autres*, au-delà des premières impressions et des affinités, permet d'établir une dynamique et une émulation favorable à un réel sentiment d'équipe.

Il faut conserver tout au long du séjour cette dynamique :

- Individuelle : Eviter d'autres causes de fatigue, car le rythme est déjà difficile à tenir
- Collective : Eviter les activités ou relations qui nuisent à notre disponibilité pour l'ensemble de l'équipe et les enfants.

Équipe technique

Il est important que l'équipe pédagogique inclue l'équipe de cuisine et service dans la dynamique du séjour. La réussite dépend en grande partie de la cohésion de l'ensemble d'adultes intervenant dans la collectivité. Les rôles sont différents mais complémentaires ; sans échelle de valeur car tous au service du collectif.

La réalisation des conditions favorables à l'épanouissement de chacun dans sa fonction, est l'affaire de tous ! L'équilibre du jeune en découle.

Argent de poche

On laisse le libre choix à chacun de confier ou de garder son argent. Ceux qui souhaitent le conserver sont mis en garde contre les risques de perte ou de vol.

Gérer l'accueil et le transport

La qualité, l'organisation, et l'ambiance du départ conditionnent la confiance des familles, et donc l'opinion globale du séjour. De même, l'image que l'animateur donne au départ conditionne la 1^{ère} impression des familles, celle qui leur restera pendant le séjour ; celle qui stimulera ou calmera leur stress naturel à confier leur progéniture à des inconnus. Il est donc primordial de créer dans ce moment, un espace de convivialité, d'engagement (aller vers les familles), savoir écouter et rassurer. L'image englobe aussi l'apparence extérieure : tenue, propreté.

L'équipe prend connaissance des consignes de départ (document aux parents reprenant informations sur le courrier, l'argent de poche, la santé...), afin de répondre aux questions des familles au point de rendez-vous.

On arrive en avance sur l'horaire de rendez-vous pour accueillir les familles dans de bonnes conditions : sécuriser tant les enfants que leurs parents.

La distribution de cachets pour les maux de transport, gobelets, eau est à prévoir.

L'équipe se répartit les tâches : bagages, accueil, pointage, etc... Demander aux familles de se faire pointer en arrivant. Le responsable de convoi attendra que tout le monde soit là pour faire monter les enfants, et éviter ainsi une attente interminable dans le car arrêté.

Juste avant le départ du convoi il est important que le responsable de convoi ou un permanent de l'association rassure les parents car il n'y a pas eu de réunion de présentation : quelques mots sur la structure (1 ou 2 photos du centre de vacances), les activités, l'heure d'arrivée prévue, gestion des portables et les horaires, numéro de téléphone pour joindre leurs enfants.

Le responsable de convoi note pour les diffuser au directeur les absences ou changements.

Suivant les consignes de la direction, il s'occupera de la répartition des chambres pendant le convoi.

les autres roles majeurs

Les parents

- Il faut sécuriser les parents afin d'éviter l'appréhension de confier son enfant à d'autres : informer les parents sur le fonctionnement du centre ou du séjour (mini-camps, sorties, stages, ...).
- Accueillir les parents au centre lors de moments plus informels pour échanger des idées, des soucis, des conceptions différentes.
- Avoir des échanges avec les parents pour pouvoir prendre en charge plus efficacement d'éventuelles difficultés ou satisfactions.
- Avoir une fonction de conseil auprès des parents.

L'équipe En Pleine Vie

- Le représentant désigné par le bureau de l'Association En Pleine Vie s'occupe de la gestion financière ainsi que de la gestion administrative et matérielle en relation avec le Directeur.
- L'Association se charge de mettre en place le règlement intérieur du centre de vacances

Economat – Cuisine

Tous les repas sont préparés par un(e) cuisinier(e) entouré(e) d'assistant(e)s dans une cuisine agréée et aménagée. Une personne s'occupe de gérer l'économat.

Assistance sanitaire

L'assistant sanitaire référent est soucieux de prévention. L'assistant sanitaire est conscient que « les bobos du cœur » sont aussi important que les « bobos du corps ». Chacun veillera à ce que les jeunes soient justement couverts, de jour comme de nuit et ait une bonne hygiène (change régulier, toilette, etc). On oriente vers l'infirmerie dès les premiers symptômes : toux, nez qui coule, maux de gorge ou de ventre...

L'assistant sanitaire tient à jour le cahier d'infirmerie, et les fiches de traitement. Il peut ainsi rendre compte à tout moment de son activité, et s'assurer de la prise régulière des traitements en cours (pointage à assurer).

Si des recommandations écrites sont restées dans la valise, elles seront retransmises au directeur dans les 24h. Les fiches sanitaires de liaison sont centralisées dans le bureau du directeur, au libre accès du personnel d'encadrement.

En cas de maladie non bénigne et après consultation médicale, le directeur téléphone à la famille.

Un nombre suffisant de trousse de secours est prévu pour les sorties.

Important : Prévoir le remboursement des frais médicaux à l'arrivée du car en ayant appelé en amont la famille.

Les enseignants de la Bible

- Présenter l'évangile selon la Bible avec un respect des choix et conviction de chacun à tous
- Répondre aux questions de tous lors des échanges et partages communs
- Conseiller à la demande ceux qui veulent mieux comprendre la vie spirituelle présentée par la Bible

Les animateurs techniques

- Nécessité d'une cohérence entre les différents partenaires par rapport au projet pédagogique : mise en place de réunions avec chaque intervenant extérieur.
- Informations à ses partenaires,
- Exigences de qualité et pédagogiques,
- Négociations.

L'évaluation

Des bilans de chaque période de vacances seront faits par la direction pour tout ce qui concerne le quantitatif. Pour le qualitatif, il se fera avec toute l'équipe avec les bilans de toutes les réunions. Pour cela, des critères d'évaluation seront définis annuellement par l'ensemble de l'équipe et donneront lieu à l'établissement d'indicateurs et de grilles d'évaluation.

Résultats attendus et indicateurs

- Mesure de la participation des jeunes
- Mesure de la satisfaction des participants
- Estimation des actes ou situations d'entraide ou de solidarité
- Recensement des attentes des jeunes et des familles
- Les projets réalisés avec les jeunes pendant le séjour

Moyens d'évaluation

Bilans quantitatifs et qualitatifs à la fin de chaque période de vacances scolaires

Quantitatif

- Nombre de participants
- Nombre et nature des projets et des activités réalisés avec les jeunes
- Renforcement et développement du partenariat avec :
 - Village du Fugeret
 - Village d'Annot

Qualitatif

- La vie collective : entraide, solidarité, apprentissage, autonomie,
- La participation des familles et des jeunes et satisfaction des participants
- L'accueil de nouveaux jeunes sur le centre de loisirs
- Améliorations et perspectives de fonctionnement du centre
- La mixité sociale, sexuée et géographique

Grille d'évaluation du séjour

1 : Très satisfaisant – 2 : Satisfaisant – 3 : Moyen – 4 : Insatisfaisant – 5 : Très insatisfaisant

Intitulés	1	2	3	4	5	Observations
Le projet						
Les objectifs fixés ont-ils été atteints ?						



Le lien a-t-il été effectué entre le projet pédagogique et les activités menées ?						
Le lien a-t-il été effectué entre le projet pédagogique et les sorties ?						
L'équipe						
Y a-t-il eu répartition des tâches au sein de l'équipe ?						
Y a-t-il eu mixité dans l'équipe par rapport à l'âge et l'expérience ?						
Y a-t-il eu des échanges et du travail commun ?						
Y a-t-il eu de la place pour chacun ?						
Comment ont été les relations entre l'équipe pédagogique et l'équipe technique ?						
Comment ont été les relations entre l'équipe d'animation et l'équipe de direction ?						
Le fonctionnement						
Comment a été l'organisation de l'accueil ?						
Les moyens matériels ont-ils été suffisants ?						
Y a-t-il eu respect des horaires (accueil, activités, ...) ?						
Comment a été la préparation des activités ?						
Comment a été la préparation et la gestion des sorties ?						
Comment ont été les intervenants extérieurs ?						
Comment a été la gestion des temps calmes ?						
Comment a été la gestion des repas ?						

Les enfants					
Comment a été la participation des enfants ?					
Les activités ont-elle été adaptées à l'âge des enfants ?					
L'écoute et la prise en compte des enfants a-t-elle été effectué ?					
Y a-t-il eu respect des rythmes des enfants ?					
Comment a été la gestion des enfants "difficiles" ?					
Les parents / familles					
Comment a été la communication avec les parents ?					
Y a-t-il eu prise en compte des demandes des parents ?					
Comment a été la participation et l'implication des parents ?					

En ce qui concerne les stagiaires B.A.F.A il y aura 3 rencontres individualisées :

1. Un entretien aura lieu avant le début du centre, avec la direction. Afin de bien expliquer à la personne, qu'elle est en stage et donc qu'elle peut faire des erreurs mais qu'elle a aussi des impératifs et de fixer les objectifs à atteindre pour le stage pratique,
2. En milieu de séjour nous ferons avec l'équipe d'animation un premier bilan avec le stagiaire qui se concrétisera par un échange avec la direction afin de poursuivre les vacances dans les meilleures conditions,
3. Le dernier entretien aura lieu à la fin des vacances pour vérifier avec le stagiaire si les objectifs de départ ont été atteints et si non pourquoi. Ce qui débouchera, après une consultation de toute l'équipe, sur la validation du stage pratique ou non.

Un document annexe sera utilisé pour l'Evaluation de chaque stagiaire :
EPV_SejourVacances_EvaluationStagiaire.docx